
PARLEMENT
DE LA
COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

Session 2018-2019

19 FÉVRIER 2019

PROPOSITION DE RÉOLUTION

VISANT À CRÉER UN SERVICE D'AIDE AUX DEVOIRS ET DE SOUTIEN SCOLAIRE
PAR TÉLÉPHONE ET INTERNET POUR LES ÉLÈVES DE PRIMAIRE ET
SECONDAIRE(1)

—

RAPPORT DE COMMISSION

PRÉSENTÉ AU NOM DE LA COMMISSION DE L'ÉDUCATION
PAR **MME VALENTINE BOURGEOIS.**

—

(1) Voir Doc. n°744 (2018-2019) n°1

TABLE DES MATIÈRES

1	Exposé introductif de la proposition de résolution n° 744 (2018-2019)	3
2	Discussion	3
3	Vote	3

MESDAMES, MESSIEURS,

Votre commission de l'Éducation a décidé, au cours de sa réunion du mardi 19 février(2), d'examiner conjointement la proposition de résolution visant à créer un service d'aide aux devoirs et de soutien scolaire par téléphone et Internet pour les élèves de primaire et secondaire (Doc. 744 (2017-2018) n°1 avec la proposition de résolution visant à créer un service d'aide aux devoirs et de soutien scolaire par téléphone et Internet pour les élèves de primaire et secondaire (Doc. 189 (2015-2016) n°1).

1 Exposé introductif de la proposition de résolution n° 744 (2018-2019)

Mme Bertieaux, co-auteur de la proposition s'en réfère intégralement à l'exposé de la proposition n° 189 (2015-2016) consigné dans le document imprimé sous le numéro 189 (2015-2016) n°2.

Elle se réjouit de l'enthousiasme suscité autour de sa proposition ayant conduit à l'élaboration d'un texte commun. L'outil « Alloprof » peut donner des chances supplémentaires à de nombreux élèves de façon entièrement gratuite et professionnelle, et, de surcroît, sans être très coûteuse. Volontariste, elle appelle de ses vœux le parrainage d'« Alloprof » Québec afin d'avancer très vite sur du concret.

2 Discussion

Mme Vandorpe confirme son enthousiasme et les effets bénéfiques d'un service similaire dans notre système d'enseignement, de nature à réduire les inégalités entre les élèves. Retenant l'idée de parrainage et fort de l'éclairage québécois, elle in-

vite le Gouvernement à soutenir la mise en place et le fonctionnement d'un service d'aide aux travaux à domicile par téléphone ou internet, en tenant compte de nos réalités, ainsi qu'à faire rapport de son état d'avancement au cours de l'année scolaire prochaine.

Mme Gahouchi souligne que la résolution vise à mettre en œuvre un tel service sans s'enfermer dans aucune modalité particulière. Il est demandé au Gouvernement de soutenir son fonctionnement, à l'instar des québécois qui ont procédé par une initiative locale hors champ strict du système d'enseignement. Cette façon de procéder, bien qu'elle ne soit pas interdite, est très rare en nos contrées.

L'intervenante, qui espère que cette initiative trouvera une première concrétisation dans le courant l'année scolaire prochaine, estime que chacun pourra profiter d'un tel service, aussi simple et direct. Il s'agira en effet d'une aide appréciable et précieuse pour nos élèves, dont certains n'hésitent pas à recourir au service québécois. Par ailleurs, une telle initiative cadre pleinement avec les objectifs du Pacte en matière de lutte contre les inégalités.

3 Vote

L'ensemble de la proposition de résolution n° 744 (2018-2019) est adopté à l'unanimité des 11 membres présents.

Par ce vote, la proposition de résolution n° 189 (2015-2016) est devenue sans objet.

Il est fait confiance au Président et à la Rapporteuse pour la rédaction du rapport.

La Rapporteuse,	Le Président,
V. BOURGEOIS	L. HENQUET

(2) Ont participé aux travaux :

M. Denis, Mme Gahouchi (Présidente), Mme Jamoulle, Mme Morreale, Mme Trotta, Mme Zrihen
Mme Bertieaux, M. Delfosse, M. Henquet, M. Lejeune, M. Mouyard, Mme Potigny
Mme Bourgeois, Mme Vandorpe

Ont assisté aux travaux :

M. Ikazban, M. Luperto, Mme Maison, M. Segers, Mme Trachte, M. Van Goidsenhoven, Mme Versmissen-Sollie, Mme Vienne :
membres du Parlement

Mme Schyns, Ministre de l'Éducation

M. Lachapelle, conseiller de Mme la ministre Schyns

Mme de Meester, chef de chantier C10 et C12 - Pacte pour un Enseignement d'excellence

M. Farvacque, conseiller de Mme la ministre Schyns

M. Naïf, collaborateur du groupe PS

Mme Moray, collaboratrice du groupe MR

Mme Colson, collaboratrice du groupe cdH